

PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- SAINT-BASILE-LE-GRAND -



17 265
habitants¹



Entre 2024
et 2041, la
population
totale devrait
décroître de
0,2 %²



Mais celle
âgée de 65
ans et plus
devrait
s'accroître
de 39 %²



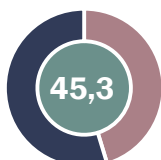
6 560
ménages privés³



Entre 2021 et 2041, le nombre
de ménages devrait s'accroître
de 7 %²

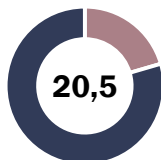
Conditions démographiques et socioéconomiques

% de familles avec
enfants⁴



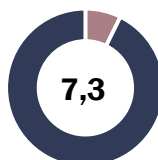
MRC = 43,0 %
Qc = 38,8 %

% de familles
monoparentales⁵



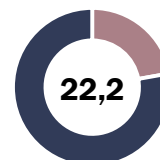
MRC = 20,1 %
Qc = 24,6 %

% de personnes
immigrantes⁶



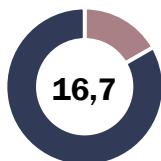
MRC = 6,7 %
Qc = 14,6 %

% de ménages d'une
personne



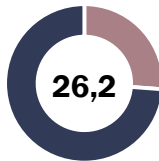
MRC = 25,5 %
Qc = 35,1 %

% de personnes âgées
de 65 ans et +¹



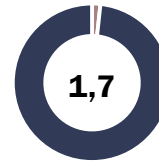
MRC = 18,9 %
Qc = 21,1 %

% de personnes âgées de 75
ans et + vivant seules⁷



MRC = 29,5 %
Qc = 36,3 %

% de la population
en situation de pauvreté⁸



MRC = 2,8 %
Qc = 6,4 %

Revenu médian⁹ des ménages

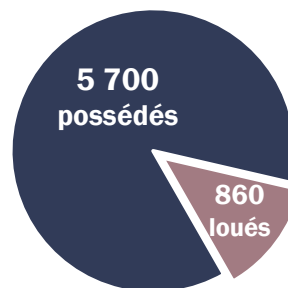
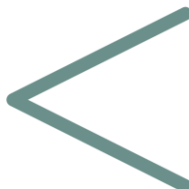
Tous les ménages	107 000 \$	(MRC = 100 000 \$)
Ménages d'une personne	51 600 \$	(Qc = 72 500 \$)
Familles monoparentales	89 000 \$	
Couples avec enfants	159 000 \$	
Couples sans enfants	98 000 \$	

PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- SAINT-BASILE-LE-GRAND -



6 560
logements
privés occupés



Conditions de logement



% de ménages **locataires**

MRC = 21,0 %
Qc = 40,0 %



% de **vieux logements**¹⁰ locatifs

MRC = 24,9 %
Qc = 42,8 %



% de logements locatifs de **taille non convenable**¹¹

MRC = 3,2 %
Qc = 6,7 %



% de logements locatifs nécessitant des **réparations majeures**¹²

MRC = 5,3 %
Qc = 7,2 %



% de ménages locataires ayant des **besoins impérieux**¹³

MRC = 10,8 %
Qc = 11,9 %



Frais de logement¹⁵
mensuels médians¹⁶

Locataires 960 \$

MRC = 910 \$ / Qc = 810 \$

Propriétaires 1 350 \$

MRC = 1 350 \$ / Qc = 1 070 \$

**6 % des
ménages
locataires sont en
situation de
pauvreté**⁸

Logement inabordable¹⁴



Locataires

29,7 %

MRC = 24,4 %
Qc = 25,2 %



Propriétaires

7,6 %

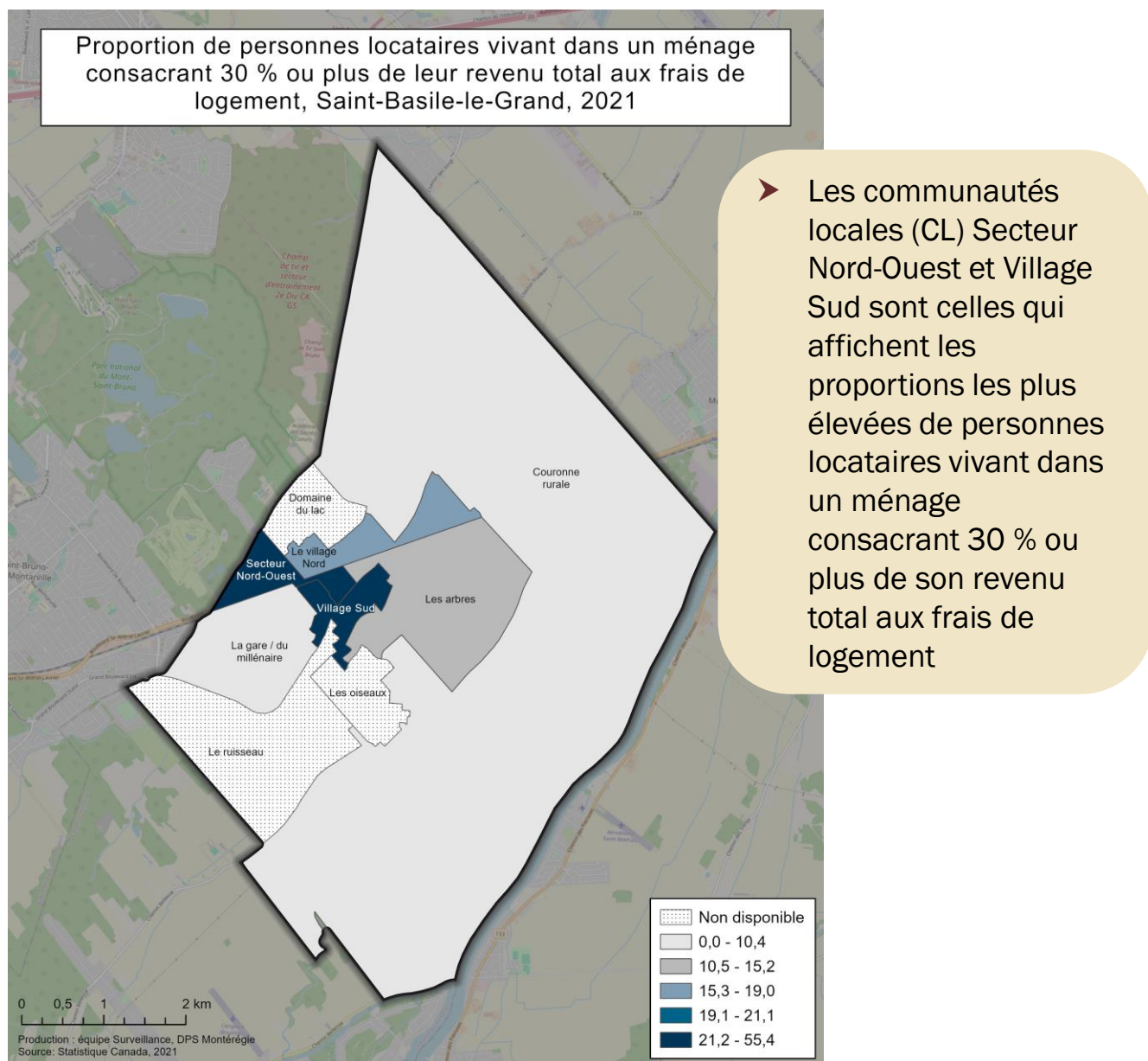
MRC = 8,6 %
Qc = 10,0 %

- % élevée de familles avec enfants
- 3 ménages locataires sur 10 vivent dans un logement inhabitable
 - ✓ 69% sont des ménages d'une personne
- Frais de logement mensuels médians supérieurs à ceux observés au Québec
- Projection du besoin en logements à combler entre 2021 et 2041 ≈ 460

PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- SAINT-BASILE-LE-GRAND -

Où se localisent les enjeux d'abordabilité sur le territoire?



PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- SAINT-BASILE-LE-GRAND -



Les conditions de logement des ménages en situation de pauvreté

Ménages...	En situation de pauvreté (%)	Pas en situation de pauvreté (%)
Locataires	31,4	12,6
Vivant dans un logement de taille non convenable	0,0	2,0
Vivant dans un vieux logement	22,9	14,8
Vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures	0,0	3,9
Vivant dans un ménage dont le taux d'effort au logement est $\geq 30\%$	71,4	8,8
Ayant des besoins impérieux en matière de logement	40,0	1,8

des ménages en situation de pauvreté ont des besoins impérieux en matière de logement

Les **2/3** des ménages en situation de pauvreté sont des ménages d'une personne

PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- SAINT-BASILE-LE-GRAND -



67 logements sociaux et communautaires¹⁷

- ➔ **100 % office régional d'habitation**
- ➔ **69 % clientèle âgée et 31 % clientèle famille**

% de ménages locataires vivant dans un LSC

7,8

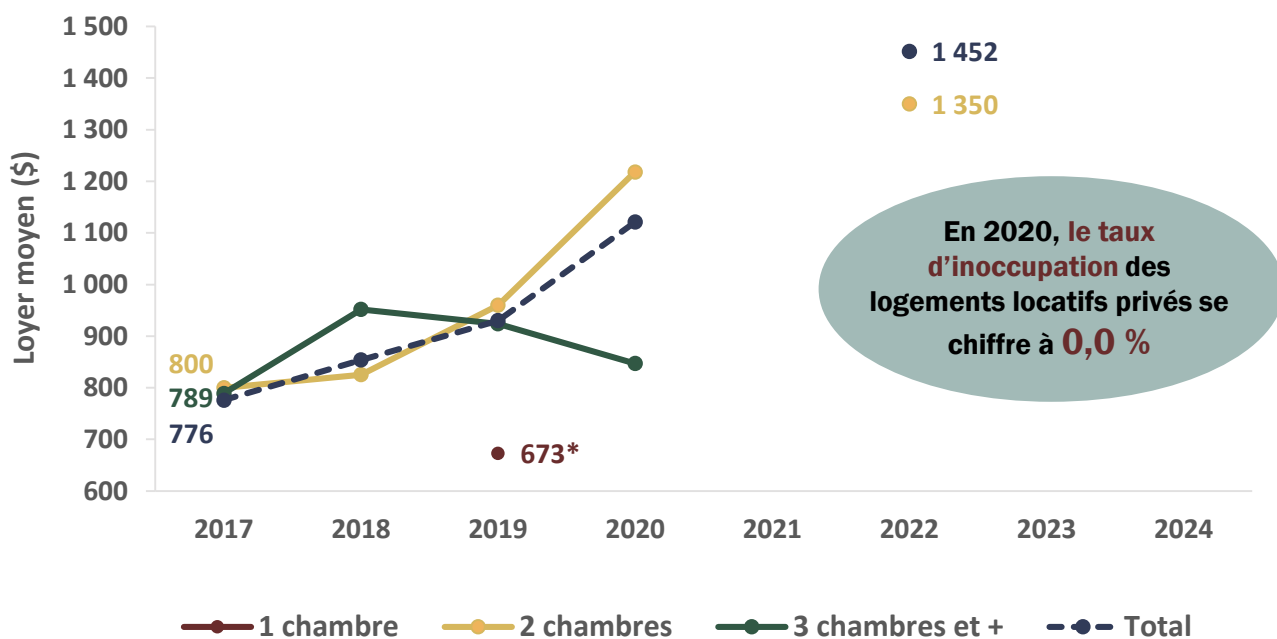
Qc = 10,4¹⁸

- Proportion de ménages locataires vivant dans un logement social et communautaire supérieure à celle observée au Québec
- Quels sont les besoins?
 - ✓ 55 ménages locataires sont en situation de pauvreté
 - ✓ Développer du logement pour **tous** les types de ménage à faibles revenus et/ou à besoins particuliers en habitation¹⁹

PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- SAINT-BASILE-LE-GRAND -

Évolution du loyer moyen des logements locatifs privés selon le nombre de chambres, 2017 à 2024



* À utiliser avec prudence.

Source : SCHL (Enquête sur les logements locatifs).

- Entre 2017 et 2022, le loyer moyen de l'ensemble des logements locatifs privés s'est accru de 87 %
- Le taux d'inoccupation de 0 % en 2020 confirme la pénurie de logements locatifs
- 120 appartements locatifs²⁰ mis en chantier au cours des cinq dernières années
 - ✓ Pour qui ces nouveaux logements sont-ils abordables²¹?

PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- SAINT-BASILE-LE-GRAND -

Répartition des ménages locataires selon la catégorie de revenu²² et coût théorique d'un logement abordable¹⁴, 2020

Catégorie de revenu	Répartition	Revenu total	Frais de logement mensuels moyens ¹⁵	Coût théorique d'un logement abordable ¹⁴
Très faible revenu	0,0 %	≤ 11 280 \$	na	≤ 282 \$
Faible revenu	16,9 %	11 281 – 28 200 \$	773 \$	283 – 705 \$
Revenu modique	15,1 %	28 201 – 45 120 \$	917 \$	706 – 1 128 \$
Revenu médian	26,7 %	45 121 – 67 680 \$	1 050 \$	1 129 – 1 692 \$
Revenu élevé	39,0 %	≥ 67 681 \$	1 257 \$	≥ 1 693 \$

na: ne s'applique pas.

- 16,9 % des ménages locataires ont de très faibles ou faibles revenus (145 ménages)
- Pour ces ménages, le coût théorique d'un logement abordable se chiffre à moins de 706 \$
 - ✓ En 2021, les frais de logement mensuels moyens s'élèvent à moins de 773 \$
 - ✓ Considérant que le loyer mensuel moyen a augmenté dans les dernières années, on peut se questionner sur le maintien d'un accès à du logement abordable pour les ménages à modiques, faibles et très faibles revenus

PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- SAINT-BASILE-LE-GRAND -

Notes

1. Population au 1^{er} juillet 2024. ISQ, Estimations de population.
2. Perspectives démographiques produites par l'Institut de la statistique du Québec. Ces projections ne doivent pas être interprétées comme des prévisions, ni comme des prédictions. Ainsi, le scénario de référence n'est pas celui d'un futur attendu ni d'un futur souhaité, mais simplement le résultat du prolongement de la tendance récente ou actuelle. Les projections démographiques doivent donc être considérées comme un outil pour planifier et modeler l'avenir, plutôt qu'un portrait statique de la situation future. Il est important de noter que ces projections ne prennent pas en compte les contraintes d'aménagement (ex. : espace disponible, plan d'aménagement), ni les divers paramètres économiques (ex. : implantation prévue d'une usine) qui pourraient favoriser ou non la croissance de la population et des ménages d'une municipalité.
3. Nombre de ménages en 2021. Statistique Canada, Recensement de 2021.
4. Proportion de familles de recensement avec enfants de moins de 18 ans. On définit la famille de recensement comme suit: un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec ou moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants.
5. Proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans.
6. Personnes nées à l'extérieur du Canada (et non citoyens canadiens de naissance).
7. En logement privé.
8. Population en situation de pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC). Il s'agit d'une mesure fondée sur le coût de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Le seuil représente, selon des qualités et des quantités déterminées, les coûts de la nourriture, de l'habillement, du transport, du logement et des autres dépenses pour une famille de référence composée de deux adultes et de deux enfants.
9. Revenu total (avant impôt) des ménages. Le revenu médian est le revenu qui divise les ménages en deux groupes égaux, tel que la moitié des ménages ont un revenu supérieur et l'autre moitié, un revenu inférieur.
10. Logements construits avant 1971.
11. Fondée sur la Norme national d'occupation (NNO) développée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Un logement est de «taille non convenable» s'il ne comporte pas un nombre suffisant de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage, selon le calcul prescrit par la NNO.
12. Logements qui ont besoin de réparations majeures, tels que les logements où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, et les logements qui ont besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds.
13. Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu total aux frais de logement ou, autrement dit, dont le taux d'effort au logement est supérieur ou égal à 30 %. Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.
14. On dit d'un ménage qu'il a des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt est insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables situés dans sa localité.
15. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- SAINT-BASILE-LE-GRAND -

Notes

16. Valeur des frais de logement mensuels qui divise les ménages en deux groupes égaux, tel que la moitié des ménages ont des frais de logement mensuels supérieurs et l'autre moitié, des frais de logement mensuels inférieurs.
17. Logements permanents et transitoires.
18. ISQ, RQOH, CQCH et Statistique Canada; données compilées par la DSPu de la Montérégie.
19. Personnes ayant des besoins particuliers en habitation : personnes nécessitant des installations particulières ou des services d'assistance personnelle sur place (ex : déficience intellectuelle, incapacité motrice ou visuelle, santé mentale ou trouble envahissant du développement, victime de violence, en difficultés familiales, en situation d'itinérance ou à risque de le devenir...)
20. Incluant les unités autonomes (ayant leur propre entrée, cuisine et salle de bain) dans les RPA.
21. L'abordabilité se définit ainsi: possibilité du ménage d'accéder à un logement de qualité qui répond à ses besoins prioritaires, et dont le coût ne compromet pas la capacité à subvenir aux autres besoins de base, tels que se nourrir, se vêtir, se déplacer et se soigner. Source : Logement et santé, développement d'un cadre conceptuel, INSPQ, mai 2024.
22. Basée sur le revenu total médian des ménages locataires de Saint-Basile-le-Grand.

PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- SAINT-BASILE-LE-GRAND -

Sources

1. Statistique Canada, Recensement 2021.
2. Institut de la statistique du Québec, Estimations de population et Projections de population et de ménages.
3. Direction de santé publique de la Montérégie, Compilation des logements sociaux et communautaires.
4. SCHL, Enquête sur les logements locatifs.
5. SCHL, Relevé des mises en chantier et des achèvements.

Production

Équipes Surveillance et Municipalités et Communautés en santé (MeC), DSP Montérégie, janvier 2025.



Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, en mentionnant la source.



**Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre**

Québec